



Licencement economique pour liquidation a l'amiable

Par **Kura**, le **04/02/2016** à **07:26**

Je suis licencier pour economique suite d'une liquidation amiable de ma societe. Liquidateur est ma directrice generale q'uelle n'est jamais là, elle est souvant a l'etranger. Depuis un mois elle a eu une augmentation de son salaire mandat social de 450€ a 3180€ jusqu'au la fermeture en juin 2016. Nous sommes en deficite . Es normale?

Par **P.M.**, le **04/02/2016** à **08:11**

Bonjour tout d'abord,
Puisqu'il s'agit d'une liquidation volontaire, apparemment, je ne vois pas ce qui pourrait être amiable ou anormal mais ce sujet ne concerne pas directement ke Droit du Travail rhème du forum sur lequel il est publié...